

# Gestion de produits électroniques :

## Partenaires dans la découverte de solutions durables

**Subventionneur :** Thomas Sill Foundation

**Bénéficiaire :** EPSOM

**Sommaire :** Financer un nouveau modèle pour promouvoir la gestion des déchets électroniques.



**A**u fil des progrès technologiques, de nouveaux produits plus rapides, plus légers, moins coûteux et plus performants font leur apparition sur le marché. Mais lorsqu'on achète un ordinateur ou un cellulaire dernier cri, que fait-on des anciens appareils? Ce problème devient alarmant quand on songe à l'accumulation de produits électroniques inutilisés et à la forte concentration de déchets qui contiennent des métaux dangereux tels que le plomb, le mercure et le cadmium.

**L**e jour où la Thomas Sill Foundation de Winnipeg s'est associée à un projet pilote novateur de collecte et de recyclage de produits électroniques inutilisés, rien ne laissait présager de ce qui l'attendait au détour. Le temps et l'énergie bénévole investis par la Fondation ont cependant porté fruit. Au Manitoba, on en sait aujourd'hui davantage sur les options prometteuses qui permettent de s'attaquer à ce problème environnemental en progression.

**E**n 2001, Conservation Manitoba a estimé qu'environ 2000 tonnes de produits contenant des métaux lourds toxiques (ordinateurs, batteries, téléviseurs, etc.) sont déversés dans les décharges publiques de la province à chaque année. Leur décomposition pose une menace sérieuse à l'environnement, lorsque des substances chimiques néfastes sont libérées dans la nappe d'eau souterraine. En outre, la multitude de matières plastiques

indécomposables présentes dans les déchets soulève d'autres inquiétudes quant à l'utilisation des sites d'enfouissement à long terme. Devant cette situation, Conservation Manitoba a proposé que la province adopte des mesures qui engageraient les fabricants et les détaillants de produits électroniques à reprendre ces articles lorsque les consommateurs n'en veulent plus.

Cependant, le problème dénoncé par Conservation Manitoba laissait de nombreuses questions sans réponse. Quels produits pourrait-on recueillir? Seraient-ils réutilisés ou recyclés? Quel serait le coût des opérations? Plusieurs compagnies manitobaines se spécialisaient dans la remise à neuf d'ordinateurs, mais des quantités d'autres appareils électroniques n'étaient pas gérés convenablement. Dans le contexte actuel, aucune entreprise de recyclage commerciale n'était outillée pour récupérer la gamme complexe de substances présentes dans les déchets ménagers dangereux et, par le fait même, dans les produits électroniques. Le gouvernement, qui souhaitait lancer un projet pilote de recyclage des déchets électroniques en collaboration avec un OSBL, a fait appel à la Thomas Sill Foundation. « Peu de gens croyaient à notre expertise dans ce projet », évoque en riant Bob Filuk, président de la Fondation. » Pourtant, c'était un choix logique.

La Thomas Sill Foundation existe depuis 18 ans à Winnipeg. Thomas Sill, comptable agréé de profession et habile investisseur, n'avait pas d'héritier. À son décès, en 1986, il légua tous ses avoirs « pour la création d'un organisme de bienfaisance. » Ses anciens partenaires de la firme comptable à laquelle il avait consacré sa vie ont relevé le défi de gérer la nouvelle fondation. Thomas Sill passait au rang de plus grand bienfaiteur de l'histoire du Manitoba, et sa Fondation devenait l'une des plus importantes fondations caritatives de la province.

En 1995, la Fondation a mis sur pied Gifts-In-Kind Manitoba (GIK), un organisme de bienfaisance incorporé qui, en échange de reçus pour fins de charité, récupère les surplus d'entreprises afin de les revendre à prix raisonnable à des OSBL : mobilier de bureau, jouets, fournitures – et ordinateurs. GIK occupe un entrepôt de 10 000 pieds carrés et emploie un coordonnateur à temps plein, ainsi qu'un préposé qui travaille dans l'entrepôt deux jours par semaine lorsque les OSBL viennent voir la marchandise et en prendre livraison.

En 2003, entre 350 et 400 OSBL participaient au programme. Chacun doit payer une cotisation minimale selon sa situation financière. « Mais la première année est gratuite », précise Bob Filuk, « pour qu'ils puissent essayer la formule. » Les montants recouverts en frais d'administration ne suffisent pas à couvrir toutes les dépenses du programme, c'est pourquoi la Fondation verse 100 000 \$ par année pour appuyer ces activités. « C'est un travail exigeant en main-d'œuvre », souligne Bob Filuk. Mais, selon lui, le jeu en vaut la chandelle. Ce dernier estime la valeur au détail des articles récupérés à plus d'un million \$ en 2003 et à plus de 5 millions \$ depuis l'ouverture. GIK fournit entre 35 et 45 ordinateurs par semaine à des organismes manitobains via le Recycle Technology Program. L'excellente collaboration de la Fondation dans le cadre de GIK en faisait un allié naturel pour mener à bien le projet pilote de recyclage de matériel informatique de la province.



**E**lectronic Products Stewardship of Manitoba (EPSOM) est né en 2002 d'un partenariat entre la province du Manitoba, Ressources naturelles Canada, Manitoba Hydro et la Thomas Sill Foundation. Ce projet pilote avait pour mandat de veiller à la collecte, à la réutilisation et au recyclage de produits électroniques usagés par des méthodes sûres pour l'environnement et qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Les partenaires espéraient recueillir des données sur les pratiques et méthodes qui pourraient guider la mise en place d'un programme de gestion de produits électroniques viable au Manitoba. La Thomas Sill Foundation, responsable de la gestion du projet, a contribué 25 000 \$ en argent comptant et 40 000 \$ en biens et services.

**D**evant l'imminence de l'hiver, les partenaires ont consacré une fin de semaine d'octobre 2002 à la collecte de produits électroniques en six endroits à Winnipeg. Les administrateurs d'EPSOM comptaient recueillir entre 30 et 50 tonnes de déchets électroniques. Ils ont été inondés par 93,5 tonnes de rebuts acheminés aux divers points de collecte qui ont rempli 13 semi-remorques. « La réponse du public a été énorme, estime Rod McCormick, analyste des politiques à la division de la prévention de la pollution du gouvernement manitobain. « C'était très gratifiant. » Une telle réponse prouve clairement le besoin d'un lieu approprié pour se débarrasser de produits inutilisés. L'opération s'est toutefois soldée par des coûts et des défis supplémentaires. Les responsables ont dû louer un deuxième entrepôt pour y loger l'excédent de déchets dans l'immédiat.

**A**u total, 5535 articles ont été ramassés. En terme de poids, les téléviseurs, ordinateurs, écrans et périphériques représentaient 80 % des déchets. Des magnétoscopes vidéo,

haut-parleurs, magnétophones à cassettes et tables tournantes composaient les 20 % restants. Les écrans et les tubes cathodiques recyclés par le projet renfermaient 1438,82 kg de plomb. Près de 3 % des articles étaient réutilisables : ils ont été remis à neuf, puis offerts à des OSBL.

« **L**a plupart de ces articles ramassaient la poussière dans les sous-sols. Les gens refusaient de les jeter à la décharge publique, mais ne savaient pas comment s'en débarrasser », explique Bob Filuk. C'est pourquoi il serait bon d'encourager les gens à se débarrasser de leurs vieux appareils au fur et à mesure en leur proposant des collectes régulières.

**J**usqu'ici, le projet EPSOM a surtout permis de faire le point sur la situation. « Nous n'avions aucune idée de ce que les gens jetteraient », admet Rod McCormick. « Maintenant, nous avons en mains l'information dont nous avons besoin pour planifier à long terme. Et nous ne sommes qu'au début de la courbe d'apprentissage. » Le projet a fait la preuve que les consommateurs souhaitent vivement détourner les déchets électroniques de la décharge municipale. « Nous avons appris que les gens tiennent à faire les choses correctement », souligne Brendan Carruthers, coordonnateur des activités de sensibilisation environnementale à Manitoba Hydro. « Les gens prennent conscience que les sites d'enfouissement n'offrent pas des possibilités infinies. »

**R**ecycler correctement les rebuts électroniques n'est pas donné, à 455 \$ la tonne, mais le coût de ces opérations pourrait diminuer à mesure que les gens se familiarisent avec les méthodes. D'après Rod McCormick, le projet a fourni d'excellentes données de base qui aideront les divers intervenants à se montrer plus efficaces la prochaine fois. Le projet a d'ailleurs enrichi l'expertise locale sur les méthodes qui permettront de mieux gérer ces produits à l'avenir.

**E**PSOM a préconisé le concept de gestion de produits comme solution viable au problème des déchets électroniques. Ce projet de partenariat entre le secteur public, privé et communautaire a fait naître un nouvel organisme dirigé par l'industrie, Recyclage des produits électroniques Canada (RPE). Cette coalition d'entreprises privées est vouée à la recherche de solutions durables au problème des déchets électroniques. Au début du projet EPSOM, le secteur privé était opposé à l'idée d'assumer la responsabilité de la gestion des rebuts électroniques. À travers ce projet, les secteurs se sont ouverts à d'autres perspectives. RPE Canada travaille aujourd'hui à la mise en place d'un régime national de gestion écologique des déchets.

**L**a Thomas Sill Foundation s'est révélée une alliée peu plausible, mais certainement indispensable. L'engagement dont elle a fait preuve non seulement en termes financiers, mais aussi en actions et en heures bénévoles, s'est avéré essentiel pour faire démarrer le projet et concevoir un nouveau modèle utile à la gestion d'un problème du 21<sup>e</sup> siècle.

**Pour plus d'information, communiquez avec le personnel de la Fondation au (204) 947-3782 ou visitez son site Internet à : [www.thomassillfoundation.com](http://www.thomassillfoundation.com).**

**L'engagement dont elle a fait preuve non seulement en termes financiers, mais aussi en actions et en heures bénévoles, s'est avéré essentiel pour faire démarrer le projet et concevoir un nouveau modèle utile à la gestion d'un problème du 21<sup>e</sup> siècle.**